

Crise migratoire en Europe : le regard d'un africain sur la politique européenne d'immigration

Par Ousmane Oumarou Sidibé

Depuis les tragiques événements de Lampedusa d'octobre 2013, quoique très minoritaires, les migrations africaines occupent une place dominante dans le discours politique, dans les médias, et dans les dispositifs politiques européens dédiés à l'immigration.

À cet égard, le Conseil européen tenu à Bruxelles en décembre 2005 a adopté une « Approche globale sur la question des migrations » pour définir ses « priorités d'action centrées sur l'Afrique et la Méditerranée ». Cette approche fait le pari d'un triple gain (« *triple win* »), dans lequel les besoins du marché du travail européen seraient satisfaits, les migrants bénéficieraient d'un statut plus stable, et le développement des pays d'origine serait soutenu.

La présente communication analyse la mise en œuvre de cette stratégie sur le terrain, en mettant l'accent sur les contraintes et défis. Elle note en conclusion la responsabilité des gouvernements africains dans cette crise migratoire, tout en ouvrant des perspectives sur un développement de l'Afrique permettant de la résorber à long terme.

Biographie

Ousmane Sidibé est docteur en droit de l'université de Bordeaux. Il occupe actuellement les fonctions de Président de la Commission Vérité Justice et Réconciliation au Mali.

Il a eu une double carrière académique et politique.

Sur le plan politique, il a occupé les fonctions suivantes :

Secrétaire général du Bureau du Haut Représentant du Président de la République pour le dialogue inclusif inter-malien, chargé de négocier un accord de paix avec les mouvements rebelles Touaregs : 2014- 2015 ;

Commissaire au Développement Institutionnel, chargé de proposer et coordonner la mise en œuvre d'un programme de réforme de l'Administration malienne pour une plus grande décentralisation des services aux usagers : 2001- 2012 ;

Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Fonction Publique : 1993-1994 puis 1997-2000.

Sur le plan académique, il a occupé les fonctions suivantes :

Professeur de droit à l'Université de Bamako : 1995-1997, puis 2001-2013 ;

Directeur de l'École Nationale d'Administration, 1992-1993 puis 1996-1997 ;

Directeur des Études à l'École Nationale d'Administration, 1984-1991 ;

Chargé de cours à l'École Nationale d'Administration, 1983-1984.

Autres activités

Président d'honneur de la SIDH-Mali depuis 2009 ;

Membre du Conseil scientifique de l'Institut d'Etudes avancées de Nantes : 2008-2012 ;

Membre du comité éditorial de la revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale de l'Université de Bordeaux IV ;

Membre du Conseil d'Administration du Centre Africain de Recherche en Administration pour le Développement (CAFRAD), 1993-1994 ;

Membre de la Conférence International du Travail : 1993, 1997, 1998, 1999 et 2000.

Distinctions

Officier de l'ordre national du Mali.

Bibliographie

Le droit malien de la santé et de la sécurité au travail à l'épreuve des réalités de l'économie informelle, in Philippe Auvergnon (Ed), *Du droit de la santé et de la sécurité au travail en Afrique sub-saharienne*, L' Harmattan, octobre 2014, pp. 191-214.

« À la recherche de « L'Esprit du droit africain » : quelques réflexions basées sur l'analyse de la prévention et la réparation des accidents du travail dans l'économie informelle au Mali », in *Mélanges Paul Gérard Pougoué*, Walter Huwer/ CREDIJ, avril 2014, PP. 651-668.

« La déliquescence de l'État : un accélérateur de la crise malienne ? », in Doulaye Konaté (Ed), *Le Mali entre doutes et espoirs : réflexions sur la nation à l'épreuve de la crise du Nord*, Les éditions Timbuctu, mars 2013, pp. 171-192.

« Political pluralism and the Trade unions movement in Mali », in Craig Phelan (Ed), *Trade unions in West Africa: historial and contemporary perspectives*, Peter Lang, 2013, pp. 181-186.

« La responsabilité sociale des entreprises multinationales en Afrique : le cas du secteur minier au Mali », in *Responsabilité de l'entreprise transnationale et globalisation de l'économie*, sous la direction de Isabelle Daugareilh, Bruylant, 2010, pp 243-271.

« Reflections on the right to adequate food in Mali », in *Food and human rights in development*, volume II, evolving issues and emerging applications, Intersentia, antwerpen-oxford, 2007.

« Entretien sur la politique française d'immigration, en collaboration avec Rachid Filali Mekkassi et Alain Supiot, droit social n° 3 – mars 2007.

« Les migrations facteur de progrès ? Le cas des migrations maliennes en France », in *Migrations internationales et marché du travail*, sous la direction de I. Daugareilh et F. Vennat, Chronique sociale, Paris, 2005.

« Quels modèles d'inspiration pour le droit du travail malien depuis le code de 1952 ? », *Bulletin de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2005.

« Réalités africaines et enjeux pour le droit du travail », *Bulletin de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, Université Montesquieu Bordeaux IV, 1999.

Comment réussir la participation démocratique en Afrique. L'Harmattan, mars 1999, ouvrage collectif.

Syndicats africains : À vous maintenant pour une démocratie durable. L'Harmattan, mars 1997, ouvrage co-dirigé avec Gérard Kester , traduit en anglais.

Démocratie et concertation nationale : la mise en œuvre du Conseil Économique, Social et Culturel du Mali, l'Harmattan, juin 1994. Ouvrage co-dirigé avec Gérard Kester.

« La participation dans les Pays d'Afrique Francophone », *Revue Études et Documents de l'ENA du Mali*, n° 8, juillet 1992

« La formation du contrat de travail dans les pays francophones d'Afrique », *Revue Études et Documents de l'ENA du Mali*, n° 7, 1986.